

AVIS PUBLIC

POSE D'ENROBÉ BITUMINEUX RÉPARATION DE RUES (SURFAÇAGE ET RAPIÉÇAGE)

AVIS EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI QUE :

La Ville de Matagami sollicite des soumissions visant l'adjudication d'un contrat afin de procéder à la pose d'enrobé bitumineux à chaud. Le prix demandé est à la tonne métrique basé sur les quantités approximatives historiques suivantes :

- douze tonnes métriques (12 t) d'enrobé bitumineux (type ESG-10) pour des travaux de surfacage pour la réparation de rues;
- trois cent soixante tonnes métriques (360 t) d'enrobé bitumineux (type ESG-10) pour des travaux de rapiéçage pour la réparation de rues.

Les documents d'appels d'offres sont disponibles par l'intermédiaire du Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : www.seao.ca. Des frais peuvent être exigés par le SEAO pour l'obtention des documents. Conformément à la *Loi sur l'autorité des marchés publics* (RLRQ, c. A-33.2.1), la date limite de dépôt des plaintes à la Ville relatif au processus d'appel d'offres est fixée au 22 juin 2026.

Modalités relatives au dépôt des soumissions

Les soumissions seront reçues physiquement aux bureaux de la Ville de Matagami situés au 195, boulevard Matagami, Matagami, Québec, J0Y 2A0, **au plus tard le lundi 6 juillet 2026, à 15 h**, à l'attention de madame Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe, et portant la mention « **Soumission – P-2026-06-001 – Pose d'enrobé bitumineux – Réparation de rues (surfacement et rapiéçage)** ». Les soumissions cachetées seront ensuite ouvertes publiquement à 15 h 15, à la même adresse, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Matagami ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission reçue des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. La Ville peut, à sa discrétion, passer outre à tout vice de forme ou défaut mineur que peut contenir une soumission.

Le contrat visé par le présent appel d'offres est assujéti à l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) et à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO).

DONNÉ à Matagami, ce 3 juin 2026.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 3 juin 2026, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet www.matagami.com.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 juin 2026.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe